

HAUZEUR (*Paul-Joseph-Oscar-Émile*), Ingénieur, directeur et administrateur de sociétés (Verviers, 7.3.1868 — Ixelles, 22.6.1939). Fils de Jean-Paul et de Rousseaux, Anne-Marie-Emma.

Veuf d'Evrard, Victorine - Joséphine - Marie; époux de Bernard, Denise-Louise.

Hauzeur entra au service de la Compagnie industrielle et de transports au Stanley-Pool, le 12 février 1904. Il passa à la Citas, en qualité de sous-directeur en Afrique, dès la constitution de cet organisme, en devint directeur en Afrique, le 1^{er} juin 1911, et le demeura jusqu'au 2 avril 1925. Il en devint alors administrateur délégué (6 septembre 1927) pour le rester jusqu'à sa mort. Il fut en outre attaché à l'A. B. C. successivement comme commissaire (1910), administrateur et administrateur-directeur de 1923 jusqu'à sa mort; à la S. A. B. pour le Commerce du Haut-Congo, en qualité de commissaire du 21 octobre 1910 jusqu'à sa mort; à la Compagnie des Produits en qualité de commissaire, du 3 mars 1923 jusqu'à sa mort et à la Cimenkat, en la même qualité, de 1931 jusqu'à sa mort.

C'est lui qui, le 13 décembre 1922, alors directeur de la Citas, réussit la première expérience de remorquage en flèche tentée sur le bief navigable du Fleuve de Léopoldville à Coquilhatville, sans aide aucune de bateliers européens, mais grâce à celle dont il était fier, des plus anciens bateliers noirs de la Société. Le voyage expérimental avait été fait par la *Semois* remorquant trois barges de trois cents tonnes, l'une amarrée au vecteur, les deux autres à la traîne, tantôt couplées, tantôt en flèche.

Hauzeur avait pris part à la fondation de la Chambre de commerce du Stanley-Pool en 1912. Il en fut longtemps le plus habile et le plus tenace des présidents. Ce n'est qu'après son départ que la Chambre, débaptisée, devindra la Chambre de Commerce et d'Industrie de Léopoldville. La Chambre publiait un bulletin.

Bon musicien, Hauzeur aida sa femme, meilleure musicienne encore que lui, à fonder le premier orchestre de chambre de Kinshasa, orchestre qui se produisit à diverses reprises, durant la première guerre mondiale, au bénéfice des œuvres de guerre du Pool et à leur meilleur profit. Durant l'épidémie de grippe qui sévit dans tout le Congo à l'armistice, les deux époux rendirent des services qui leur valurent à l'un et à l'autre la croix civique de 2^{me} classe (A. R. du 18 mai 1921).

Un Arrêté royal du 5 septembre 1921 nomma Paul Hauzeur membre de la Commission permanente pour la protection des indigènes. Il prit part, en cette qualité, à la IV^e session de cette Commission, à Léopoldville, du 3 au 20 décembre 1923.

Une rue de Léopoldville porte le nom de ce probe artisan de sa grandeur.

8 juillet 1953.
J. M. Jadot.

Archives Citas, S. A. B., A. B. C., etc. — Jadot, J.-M., *La Commission permanente de protection des indigènes au Congo belge*, in: *L'Afrique française*, Paris, 1934, pp. 553-557, 1935, pp. 698-701. — *La Belgique active*, Brux., Édition et illustration, 1934, p. 204. — *Tribune congolaise*, 30 juin 1939. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.